



Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée du dossier :

MAIRIE DE LA COLLE-SUR-LOUP

**DOSSIER DE DEMANDE DE
SUBVENTION 2024**

NOM DE L'ASSOCIATION :

N° SIREN :

Première demande Renouvellement

Montant de la subvention sollicitée :€

Montant de l'année n-1 versée par la commune de La Colle-sur-Loup :€

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES UNIQUEMENT :

Montant de l'année n-1 versée par la commune de St-Paul-de-Vence :€

Dossier à retourner avant le : 15 Novembre 2023 délai de rigueur
(Tout dossier transmis au-delà de cette date ne sera pas étudié pour le conseil de janvier).

MERCI DE RETOURNER LE DOSSIER PAR MAIL EN PRIORITE

finance@mairie-lacollesurloup.fr

*Votre correspondant : Service des finances
04.93.32.42.05*

CHARGES DE PERSONNEL (Le Cas Echéant)				
Nombre de salariés permanents		Nombre de personnels temporaires/ vacataires/emplois jeunes/etc... dont agents publics mis à disposition:		
Fonction et activité des principaux cadres (ne pas nommer les per- sonnes)	Date d'embauche	Salaire annuel hors charges pa- tronales	Temps de travail hebdoma- daire	Observations

TARIFS ADHESIONS (IMPERATIF) et NOMBRE D'ADHERENTS

ORIGINE	COLLOIS		SAINT-PAULOIS		AUTRES COMMUNES	
	Enfant ¹	Adulte ²	Enfant ¹	Adulte ²	Enfant ¹	Adulte ²
Nombre d'adhérents						
Tarifs						

¹ Jusqu'à 17 ans

² A partir de 18 ans

ACTIVITES ENVISAGEES SUR 2024

Veillez décrire la finalité principale de la subvention en soulignant particulièrement son intérêt pour la collectivité :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SUIVI ET MONTAGE DU DOSSIER

N° à reporter sur la pièce jointe	Pièces à joindre à la demande	Pointage de l'association
1	Les derniers statuts à jour de l'association	
2	La déclaration (ou modification) de l'association en sous-préfecture	
3	La copie de parution au Journal Officiel	
4	La copie du justificatif d'agrément (DDJS, CAF, DRAC, DDASS)	
5	La liste du Conseil d'administration et de son bureau	
6	Le procès-verbal de la dernière assemblée générale et le rapport financier et moral	
7	L'attestation d'assurance en responsabilité civile de l'association	
8	Le cas échéant : l'attestation sur l'honneur indiquant que l'association est en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et l'URSSAF	
9	Le CERFA	
10	RIB du compte de l'association	
11	Contrat d'engagement républicain signé	

